

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient <u>présents</u>: Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel

BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL,

secrétaires

Procuration(s): Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur

Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas

MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s): Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s): Madame Marie-Paule LEHMANN

Rapporteur: Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2019/316 -70510 - Modernisation du réseau routier Proposition de régularisation foncière à NIEDERNAI

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- de l'échange des parcelles situées à Niedernai, cadastrées en section 6 n°107/80, section 16 n°217 et n°223, section 63 n°732/319 et n°734/373, en section 23 n°46, n°73/1, n°73/2, n °73/3, n°73/4, n°73/5, n°73/6, n°73/7, n°73/8, n°73/9, n°73/10, n° 73/12, n°73/13, n°73/14 et représentant une surface totale de 18,51 ares entre la Commune de Niedernai et le Département du Bas-Rhin, à l'euro symbolique, sans versement de prix ;
- que l'acte d'échange sera passé en la forme administrative ;
- de désigner Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme signataire de l'acte afférent à cette transaction, le président du Conseil Départemental étant authentificateur.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1127498-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/07/19